

PROFESSEUR(E) D'ANGLAIS au PRIMAIRE POSTE VACANT – TEMPS PARTIEL

Début de contrat : 1^{er} septembre 2025

Contrat : Temps partiel – CDI

Sous l'autorité du Proviseur, chef d'établissement et du Directeur du premier degré, vous assurerez des cours en langue vivante anglaise en conformité avec les programmes en vigueur. Vous aurez en charge des classes de maternelle et élémentaire.

Vous établirez le suivi pédagogique des élèves, participerez aux différentes réunions pédagogiques, collaborerez à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet d'établissement et vous participerez à la vie de l'établissement et à l'ouverture culturelle au pays d'accueil.

Activités principales :

- Concevoir et mettre en œuvre des situations d'apprentissage ou d'enseignement dans le cadre des programmes de l'Education Nationale française et du Projet d'école
- Transmettre des connaissances disciplinaires
- Travail en équipe avec les enseignants
- Participation aux différentes réunions pédagogiques
- Concevoir et mettre en œuvre des modalités d'évaluation des acquis des élèves
- Faire acquérir des compétences incluant des capacités, des attitudes et des savoir-faire

Compétences attendues :

- L'enseignement se déroulant exclusivement en français et en anglais, l'enseignant(e) doit avoir une parfaite maîtrise des deux langues. Un enseignant anglophone natif serait un plus.
- Dynamisme en matière pédagogique, capacité à se mobiliser, à innover en matière pédagogique, à motiver et à intéresser les élèves.
- Sens du contact et de la communication, capacité à travailler en équipe
- Une expérience d'enseignement dans le système français en France ou à l'étranger sera appréciée.
- Une bonne maîtrise des outils informatiques est attendue.

Le dossier de candidature devra être composé des éléments mentionnés dans la liste énoncée à la page suivante

Le dossier doit être adressé par courrier électronique, à l'adresse suivante, en précisant en objet l'intitulé du poste à pourvoir « **Candidature – Professeur(e) d'Anglais Primaire** » :

candidature.lsmi@lyceestendhal.it

La date limite de réception des candidatures au Lycée Stendhal est fixée au mardi 10 juin 2025 à 12h

A JOINDRE OBLIGATOIREMENT A VOTRE DOSSIER DE CANDIDATURE

Nom et prénom(s) du candidat :

Candidature pour un poste de : (Contrat Recruté Local)

Les pièces à fournir sont à classer selon l'ordre ci-dessous :

Vérification candidat(e)	Vérification établissement	Pièces fournies pour postuler
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Une lettre de motivation manuscrite
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Un Curriculum Vitae
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Photocopie de la carte d'identité et du livret de famille
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Copie du passeport
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Copie du diplôme le plus élevé
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Pièces justificatives attestant vos emplois ou expériences antérieurs
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Toute autre pièce vous paraissant utile à l'examen du dossier. Précisez :

Les pièces complémentaires et obligatoires pour les titulaires de l'Education Nationale :

Vérification candidat(e)	Vérification établissement	Pièces fournies pour postuler
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Copie de l'arrêté de titularisation
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le dernier arrêté de promotion
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le dernier rapport d'inspection. Si vous n'en avez pas, merci de joindre une note explicative.
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La copie de « I-Prof », document retraçant votre carrière